

IRGACIDE PT 940

UN MICROBIOCIDE UTILISER POUR CONTRÔLER LES MYXOBACTÉRIES, LES BACTÉRIES SULFATO-RÉDUCTRICES, LES CHAMPIGNONS ET LA LEVURE DANS LES PAPETERIES, LES SYSTÈMES D'EAUX DE PROCÉDÉS ET LES ENDUITS À BASE D'EAU POUR LE PAPIER ET LE CARTON.

SOLUTION COMMERCIAL DANGER



POISON



CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:
glutaraldéhyde 50%

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 22893

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: _____ L

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5^e étage
Mississauga, Ontario L5R 4H1
1-877-371-2273

MODE D'EMPLOI

Moulin à Papier et Système de Traitement

Le IRGACIDE PT 940 devrait être injecté au système de fabrication du papier lorsque le mélange est uniforme, comme par exemple, à la caisse d'arrivée, à la pile raffineuse, au cuvier des cassés, au ramasse-pâte ou dans l'eau blanche.

Traitement Initial : Lorsque le système est contaminé, injecter en une seule dose 0,25 à 1,5 kg de l'IRGACIDE PT 940 par tonne métrique de pâte ou papier (base sèche). Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle. Les systèmes lourdement contaminés doivent être bouillis avant le traitement initial.

Doses Subséquentes : Lorsque le contrôle microbien est atteint, injecter en une seule dose 0,15 à 1,0 kg de l'IRGACIDE PT 940 par tonne métrique de pâte ou papier (base sèche) au besoin pour maintenir le contrôle.

Enduits à base d'eau, pigments et charges en suspension pour le papier et le carton

Ajouter assez d'IRGACIDE PT 940 pour produire une concentration de 100 à 600 ppm d'IRGACIDE PT 940 basée sur les solides en suspension.

NE PAS transvaser plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique si vous utilisez plus de 20 L de concentré par jour.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable ou des habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres eaux.

PRÉCAUTIONS

DANGER - GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGERS POUR LES HUMAINS

DANGER

Corrosif. Provoque des lésions irréversibles aux yeux. Cause une irritation de la peau. Nocif par inhalation. Nocif par ingestion. Nocif par absorption cutanée. Un contact cutané prolongé ou fréquemment répété peut causer des réactions allergiques chez quelques personnes. Provoque des symptômes d'asthme chez les personnes hypersensibles. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Ne pas respirer les fumées ni les vapeurs. Ne pas ingérer.

Porter des lunettes et un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les chaussures et les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut causer des lésions pulmonaires. Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Des mesures pour traiter un choc circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions pourraient être nécessaires.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. **NE PAS** rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou autres plans d'eau.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également ou à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Les solutions de myxobactéricide IRGACIDE PT 940 sont incompatibles avec un bon nombre de matériaux d'usage comme l'acier, fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. On peut entreposer et manipuler ces solutions dans des équipements en acier doublé de résine phénolique, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique époxydique renforcé. Ce produit gèle à environ -21C. Par conséquent, si le réservoir n'est pas à l'intérieur ou sous terre, il peut s'avérer nécessaire de le chauffer et de l'isoler. S'il doit être chauffé, il faudrait éviter de l'exposer à des températures élevées. Pour le stockage de courte durée, des températures atteignant jusqu'à 38°C peuvent être tolérées mais la température maximale idéale pour l'entreposage est à environ 27°C.

Pour le service de transfert, il est conseillé d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable. Pour les joints d'étanchéité statique et les garnitures, l'acier inoxydable en spirale avec TEFLON est approprié.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))